

ANNEXE 2 – DEMANDE D'ADHESION BATEAU 2023 donnant ouverture à la délivrance d'un certificat de jauge

Nom, prénom :

Class40 n° :

(co-) Propriétaire

Nom de baptême :

Locataire Nom du propriétaire :

Nom de course :

Port d'attache :

Première adhésion

Renouveaulement

Je certifie, par la présente, qu'aucune modification n'a été effectuée sur ce bateau depuis la délivrance du certificat de jauge précédent

J'ai touché/modifié

les appendices

le gréement

l'aménagement (couchettes, hublots, WC, réservoirs,...)

les ballasts

le bout dehors

l'équipement (winch, hook, ...)

autres

Précisez ci-dessous :

Modifications apportées à ce bateau depuis la délivrance du dernier certificat de mesure (à l'exception d'un simple carénage extérieur, toute mise en chantier d'un bateau devra faire l'objet d'une déclaration à la Classe. Cf Annexe 7 de la procédure de mesure).

Précisez les dates et lieux de chantier.

.....
.....
.....
.....

Je m'engage à signaler à la Class40 toute erreur ou modification ultérieure susceptible de remettre en cause la conformité du bateau.

Mon certificat perd sa validité dès qu'une modification aux règles de jauge ou d'équipement aura été apportée sur mon bateau.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Montant du certificat : 800 EUROS, majoré de 50% si demande effectuée à moins de 15 jours du départ d'une course sur laquelle le voilier est inscrit.

Règlement par chèque

Règlement par virement bancaire ou Paypal

Règlement en espèces

pour les transactions de banque étrangère prévoir le supplément des frais bancaires pour un solde net de 800 € à la classe.